



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-9-3

Ottawa, le 18 août 2008

Avis de consultation et d'audience

24 septembre 2008

Gatineau (Québec)

Correction à l'article 5

Suite à ses Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-9 du 17 juillet 2008, CRTC 2008-9-1 du 18 juillet 2008 et CRTC 2008-9-2 du 24 juillet 2008, le Conseil annonce ce qui suit :

Le changement est en caractère gras.

Article 5

Drummond, St-Hyacinthe, Arthabaska, Érable, Upton, St-Victor, St-Éphrem, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Perpétue, Sainte-Brigitte, Sainte-Clotilde et Sainte-Séraphine (Québec)

No de demande 2008-0677-1

Demande présentée par VidéOptique Inc., en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise régionale de programmation de vidéo sur demande.

Adresse de la requérante :

916, rue St-Pierre

Drummondville (Québec)

J2C 3Y2

Télécopieur : 819-358-5710

Courriel : rroy@ivictelcom.com

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>